

Accompagnement du SMTD dans l'approvisionnement en bois local de la plateforme bois énergie

Objectif de l'action

Le SMTD est sur le point d'ouvrir sa première plateforme Bois Énergie d'une capacité de 10 000 tonnes. Cette plateforme a pour objectif la transformation de bois forestier et de bois déchet en plaquettes mixte séchées et calibrées. Le SMTD est approvisionné de par sa mission première de collecte des déchets en bois déchet et en bois d'élagage de l'agglomération de Pau (voire de l'ensemble du territoire du SMTD) mais son approvisionnement en bois forestier reste à contractualiser.

Cet approvisionnement devra donc être programmé et sécurisé de manière à ce que la plateforme puisse fonctionner dans les meilleures conditions possibles. Pour cela, des contrats d'approvisionnement seront signés entre les différents fournisseurs de bois (coopératives, ONF, experts, CUMA...) et le SMTD. Le bois forestier devra être issu, à moins de circonstances particulières, des forêts du territoire du SMTD et devra être livré par les soins du vendeur de bois sur la plateforme. Le SMTD prendra en charge, par le biais d'un prestataire, le broyage du bois sous forme de plaquettes. Le volume annuel de bois attendu est de 5 000 tonnes.

Déclinaison opérationnelle

1	Mettre en relation les acteurs de la forêt privée (Coopératives, experts, Sylviculteurs) et public (ONF) avec le SMTD
2	Mettre en place des contrats d'approvisionnement favorisant un bois local

Partenaires	SMTD, CRPF, Coopératives, Experts ou conseillers bois, Syndicats de sylviculteurs, Groupements forestiers, Propriétaires privés, ONF, CUMA, ETF
--------------------	---

Bénéficiaires	SMTD
----------------------	------

Calendrier	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1						
2						

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectif
<i>Nombre d'organismes rencontrés par le SMTD</i>	5	5
<i>Nombre de contrats signés par le SMTD</i>	0	2 ou +
<i>Volume annuel contractualisé (tonnes)</i>	0	5 000
<i>Pourcentage de bois local</i>	0	95

Autres actions liées

Action I.a liée à	<p style="text-align: center;">II.a</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement dans la mise en place d'une dynamique sylvicole en forêt privée <p style="text-align: center;">II.b</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement dans l'amélioration des peuplements de la forêt privée
-------------------	--

N° I.b

Accompagnement du SMTD dans l'approvisionnement en plaquettes des chaufferies publiques du territoire

Objectif de l'action

Le fonctionnement des chaufferies au bois nécessite un approvisionnement continu et sécurisé de chaque chaufferie en plaquette de calibre et de taux d'humidité normés. Le SMTD s'est porté volontaire et pourra être privilégié pour assurer un approvisionnement programmé et sécurisé pour les chaufferies publiques du territoire du Pays du Grand Pau. Le SMTD, garant de la qualité des plaquettes qu'il fournit, doit donc établir des contrats d'approvisionnement de plaquettes à prix fixé avec les collectivités possédant une chaufferie avant la mise en fonctionnement de cette chaufferie. Le bois des plaquettes fournies par le SMTD proviendra de forêts locales et des déchets qu'il collecte sur son territoire.

Il incombera au SMTD d'assurer, par le biais d'un prestataire, le broyage et le contrôle de la qualité des plaquettes ainsi que son acheminement jusqu'aux différentes chaufferies.

Déclinaison opérationnelle

1	Exiger dans les appels d'offre une qualité de plaquettes correspondant à celle du SMTD (exemple : fixer une limite maximale d'émission Carbone).
2	Mettre en place des contrats d'approvisionnement favorisant un bois local, une qualité de plaquette et un prix fixe

Partenaires

SMTD, Collectivité porteuse de projets de chaufferie

Bénéficiaires

SMTD, Collectivité porteuse du projet

Calendrier	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1						
2						

Indicateurs de réalisation

	État actuel	Objectif
Nombre de chaufferies approvisionnées par le SMTD	0	5 à 10
Nombre de contrats signés par le SMTD	0	5 à 10
Volume annuel contractualisé (tonnes)	0	10 000

Autres actions liées

Action I.b liée à	III.c	• Accompagnement des collectivités dans la réalisation de l'assistance à maîtrise d'ouvrage
-------------------	--------------	---

Accompagnement dans la mise en place d'une dynamique sylvicole en forêt privée

Objectif de l'action

Les forêts du territoire du Pays du Grand Pau sont très majoritairement privées (93 %) et la récolte y est faible (moins de 30 % de l'accroissement), il est donc nécessaire de dynamiser le secteur afin d'approvisionner la filière bois énergie (tout comme les autres filières) en bois du territoire. Cette dynamisation doit être progressive et s'appuyer, au début, sur des propriétaires motivés. Le regroupement de propriétaires privés et la création d'un nouveau débouché BE devraient permettre de mobiliser du bois supplémentaire et de valoriser des peuplements délaissés. Cette dynamisation passera par l'appui/l'accompagnement des démarches préexistantes sur le territoire visant le regroupement de gestion dans les forêts privées. Des partenariats avec les organismes concernés permettront d'étendre l'animation, la communication... et ainsi conforter les actions déjà en place comme les PDM ou comme la plaquette bois énergie diffusée par le SMGP. L'édition d'une plaquette spécifique réalisée par le SMGP et à destination des propriétaires privés viendra renforcer la communication.

L'outil principal de cette dynamique sera le Plan de Développement de Massif (PDM) du Grand Pau qui visera sur chaque zone cible à regrouper les propriétaires afin de leur permettre de rentabiliser leur gestion. Les actions PDM ne seront pas spécifiques au bois énergie mais les possibilités ouvertes par ce débouché seront étudiées lors de chaque coupe. Par ailleurs, de manière générale et plus spécifiquement dans le cadre de regroupement de coupes ou de travaux, une synergie avec les forêts publiques sera recherchée.

Déclinaison opérationnelle

1	Relier l'action des démarches de regroupement de gestion et notamment du PDM à la filière énergie par la communication
2	Aider à la mise en place ou au développement de la mobilisation de bois par les démarches de regroupement dans les massifs des CC de Gaves et Coteaux, Miey et Luy de Béarn

Partenaires	CRPF, Coopératives, Experts ou conseillers bois, Syndicats de sylviculteurs, Groupements forestiers, Propriétaires privés, ONF, ACoFor
--------------------	--

Bénéficiaires	Propriétaires privés
----------------------	----------------------

Calendrier	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1						
2						

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectif
Nombre de propriétaires forestiers avertis suite à cette mesure	0	15 000
Réalisation de la plaquette achevée	Non	Oui
Nombre de plaquettes envoyées	0	10 000
Surface de forêt concernée par le PDM (ha)	7 000	18 000

Autres actions liées

Action II.a liée à	I.a II.b	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement du SMTD dans l'approvisionnement en bois local • Accompagnement dans l'amélioration des peuplements de la forêt privée
--------------------	---------------------------	--

Accompagnement dans l'amélioration des peuplements et de la sylviculture en forêt privée

Objectif de l'action

Le développement de la filière bois énergie doit se faire en parallèle d'une amélioration des peuplements et de la sylviculture en forêt privée. En effet, en créant un nouveau débouché, la filière BE devrait permettre de mobiliser des bois jusqu'alors délaissés (comme les châtaigniers dépérissants) du fait d'une exploitation jusqu'alors déficitaire et de donner lieu à une gestion des peuplements. Il faudra également appuyer les démarches de reconstitution des peuplements en faisant le lien avec les aides proposées par le CG64 et le CRA. Cela aura pour conséquence la sortie de bois supplémentaires disponibles pour la filière bois énergie.

De plus, l'amélioration des peuplements qui en découlera permettra à terme de produire du bois d'œuvre.

En parallèle, les contraintes pesant sur la desserte (limitations de tonnage, routes et aménagements dégradés...) doivent être recensées et des mesures permettant d'y pallier doivent être prises.

Déclinaison opérationnelle

1	<i>Promouvoir la récolte de bois énergie dans les peuplements dépérissants</i>
2	<i>Communiquer sur la valorisation du bois d'œuvre et sur les résultats de l'étude du Pays Oloronnais et du Haut Béarn dès qu'ils seront disponibles</i>
3	<i>Recenser les contraintes pesant sur la desserte et notamment les limitations de tonnage par le biais d'une étude de la desserte</i>
4	<i>Remédier aux contraintes sur la desserte</i>

Partenaires

CRPF, Coopératives, Experts ou conseillers bois, Syndicats de sylviculteurs, Groupements forestiers, Propriétaires privés, Bureau d'études, Communes, CC, CG64, DDTM

Bénéficiaires

Propriétaires privés

Calendrier

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1						
2						
3						
4						

Indicateurs de réalisation

	État actuel	Objectif
<i>Volume total de BE récolté dans les peuplements dépérissants (m³)</i>	0	30 000
<i>Surface de peuplements dépérissants où une exploitation a eu lieu (ha)</i>	0	1 000
<i>Nombre de propriétaires forestiers avertis sur la valorisation du BO</i>	0	15 000
<i>Réalisation de l'étude sur la desserte</i>	Non	Oui
<i>Proportion des contraintes à la desserte corrigées (%)</i>	0	80

Autres actions liées

Action II.b liée à	I.a	• Accompagnement du SMTD dans l'approvisionnement en bois local
	II.a	• Accompagnement dans la mise en place d'une dynamique sylvicole en forêt privée

Émergence des projets de chaufferie bois sur le territoire

Objectif de l'action

Actuellement, peu de projets de chaufferie bois sont recensés sur le territoire du Pays du Grand Pau malgré l'animation ponctuelle du SMGP. Afin de faire naître de nouveaux projets, une animation plus appuyée doit être mise en œuvre. Cette animation ciblée se basera sur le recensement exhaustif des bâtiments publics présents sur l'ensemble du territoire afin d'identifier des bâtiments cibles vers les propriétaires desquels une communication spécifique sera mise en place. Les principaux bâtiments privés seront eux aussi recensés et un diagnostic énergétique simplifié sera réalisé sur l'ensemble des bâtiments supposés intéressants pour l'installation d'une chaufferie au bois.

Le recensement des bâtiments se fera par le biais de la rencontre des maires, services d'urbanisme ou techniciens compétents de chaque commune ou communauté de communes.

L'animation et la communication seront différentes selon que l'on soit en milieu rural ou en milieu urbain. En effet, l'étalement des villages ruraux ne permet que rarement de rentabiliser des réseaux de chaleur en milieu urbain. Ainsi, en milieu rural, la réflexion portera principalement sur des projets de chaufferie dédiée. Les actions de communication à mettre en œuvre consistent notamment en la rencontre des différents élus du territoire, la diffusion d'informations sur le développement de la filière bois énergie par le site Internet du Pays et par envoi de courriers et de courriels, la visite de chaufferies bois fonctionnelles ainsi que de la plateforme du SMTD, l'organisation de colloques sur le bois énergie...

Les diagnostics énergétiques qualifieront au minimum la surface et le volume du bâtiment, l'énergie de chauffage actuellement utilisée, la puissance de chauffage nécessaire, le calendrier de fonctionnement de la chaufferie, l'âge et l'année de renouvellement de la chaufferie actuelle ainsi que le coût annuel de chauffage. Le résultat de chaque diagnostic sera communiqué au propriétaire du bâtiment concerné.

Déclinaison opérationnelle

1	Réaliser le recensement de l'intégralité des bâtiments publics et des principaux bâtiments privés
2	Réaliser le diagnostic énergétique simplifié des bâtiments recensés et potentiellement intéressants
3	Communiquer sur la possibilité de réseaux de chaleur bois en milieu urbain
4	Communiquer sur la possibilité de chaufferie bois dédiée en milieu rural

Partenaires

Services de l'urbanisme des CC ou des communes ou techniciens compétents, maires des communes ou présidents des CC

Bénéficiaires

Communautés de communes, communes et autres grosses entreprises privées

Calendrier	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1						
2						
3						
4						

Indicateurs de réalisation

	État actuel	Objectif
Nombre de communes dont les bâtiments sont recensés	0	100
Nombre de diagnostics énergétiques réalisés	0	170
Nombre d'actions de communication sur les réseaux de chaleur réalisées	0	50
Nombre d'actions de communication sur les chaufferies dédiées réalisées	0	80
Nombre total de projets émergés	0	25

Autres actions liées

Action III.a liée à	III.c	• Accompagnement dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage des projets du territoire
	III.d	• Mise en place d'une SCIC

Intégration d'une réflexion sur le bois pour chaque nouveau projet

Objectif de l'action

Pour chaque nouveau projet de construction, de rénovation ou de renouvellement d'équipement, la solution de chauffage par le bois devra être étudiée afin de ne passer à côté d'aucune opportunité. L'analyse de la solution bois passera par une étude d'opportunité réalisée par le chargé de mission bois énergie du Pays (ou par la SCIC une fois créée) et si celle-ci est concluante, une étude de faisabilité sera menée par un bureau d'étude.

Pour que cette action soit menée à bien, un partenariat actif avec les services de l'urbanisme (quand ils existent ou des techniciens compétents le cas échéant) est nécessaire.

Dans la mesure du possible, les frais d'ingénierie de l'étude d'opportunité sont compris dans le budget du poste de chargé de mission du Pays.

Déclinaison opérationnelle

1	<i>Créer un partenariat avec les services de l'urbanisme (ou techniciens compétents), les informer régulièrement sur le bois énergie</i>
2	<i>Rendre obligatoire l'étude d'opportunité pour chaque nouveau projet</i>
3	<i>Rendre obligatoire l'étude de faisabilité lorsque l'étude d'opportunité a une conclusion positive</i>

Partenaires	Services d'urbanismes ou techniciens compétents des communes et des communautés de communes, bureaux d'études pour l'étude de faisabilité
--------------------	---

Bénéficiaires	Communautés de communes, communes et autres porteurs de projets
----------------------	---

Calendrier	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1						
2						
3						

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectif
<i>Nombre annuel de rencontres avec les services de l'urbanisme réalisées</i>	0	20
<i>Nombre annuel d'études d'opportunité réalisées</i>	0	10
<i>Nombre annuel d'études de faisabilité réalisées</i>	0	5
<i>Nombre annuel de chaufferies installées par ce biais</i>	0	2

Autres actions liées

Action III.b liée à	III.a III.c III.d	<ul style="list-style-type: none"> • Émergence de projets • Accompagnement dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage des projets du territoire • Création d'une SCIC
---------------------	--	--

Accompagnement dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage des projets du territoire

Objectif de l'action

De nombreux projets ne voient pas le jour suite à une maîtrise d'ouvrage trop complexe à mettre en œuvre. Il est donc nécessaire pour développer la filière bois énergie de faciliter les démarches du maître d'ouvrage en le mettant en relation avec les personnes et organismes ressources et en répondant à ses questions.

Ainsi, pour chaque projet, une étude d'opportunité sera réalisée par le chargé de mission bois énergie du Pays (ou par la SCIC une fois créée) et si celle-ci est concluante, une étude de faisabilité sera menée par un bureau d'étude.

Pour que cette action soit menée à bien, un partenariat actif avec les services de l'urbanisme (quand ils existent ou des techniciens compétents le cas échéant) est nécessaire.

Le maître d'ouvrage sera aussi informé des procédures à réaliser ainsi que des financements disponibles.

Déclinaison opérationnelle

1	Réaliser une étude d'opportunité sur chaque projet identifié
2	Mettre en contact le maître d'ouvrage et le bureau d'étude qui réalisera l'étude de faisabilité (DCE...)
3	Accompagner dans la maîtrise d'ouvrage de l'étude de faisabilité
4	Communiquer avec le porteur de projet sur la réalisation de son projet et les financements disponibles

Partenaires

Services d'urbanisme ou techniciens compétents des communes et des communautés de communes, bureaux d'étude pour l'étude de faisabilité

Bénéficiaires

Communautés de communes, communes et autres porteurs de projets

Calendrier	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1						
2						
3						
4						

Indicateurs de réalisation

	État actuel	Objectif
Nombre annuel d'actions de communication menées	0	20
Nombre annuel d'études d'opportunité réalisées	0	10
Nombre annuel d'études de faisabilité réalisées	0	5
Nombre annuel de chaufferies installées par ce biais	0	2

Autres actions liées

Action III.c liée à	III.a III.b III.d	<ul style="list-style-type: none"> • Émergence de projets • Intégration d'une réflexion sur le bois • Mise en place d'une SCIC
---------------------	--	---

Création d'une SCIC en charge de l'animation de la filière Bois Énergie sur le territoire du Pays

Objectif de l'action

À l'instar d'autres territoires tels que le département de l'Ariège, le Pays du Grand Pau doit pouvoir s'appuyer sur un comité pluridisciplinaire afin de répondre aux multiples questions des porteurs de projet de chaufferie, les soutenir dans leurs démarches et les orienter vers les structures adéquates.

La création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif réunissant les représentants de tous les acteurs de la filière Bois Énergie permettra de pallier les difficultés rencontrées en proposant des solutions satisfaisantes n'affectant négativement aucun chaînon de la filière.

La présidence de cette SCIC par un élu moteur donnera du poids politique et du dynamisme à la filière.

Déclinaison opérationnelle

1	Créer la SCIC autour d'un élu moteur et de l'expérience d'autres territoires (Ariège, Landes)
2	Réunir la SCIC à une fréquence minimum d'une fois par trimestre pour animer la filière Bois Énergie et orienter et soutenir les porteurs de projet dans leurs démarches

Partenaires	SMTD, ADEME, Collectivités (communautés de communes, communes, CG64, CRA), ONF, CRPF, coopératives et experts forestiers, associations de sylviculteurs, chauffagistes, bureaux d'étude					
Bénéficiaires	Communautés de communes, communes et autres porteurs de projets					

Calendrier	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1						
2						

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectif
<i>Nombre de rencontres de réunions organisées</i>	0	8
<i>Nombre de projets étudiés</i>	0	30
<i>Nombre de chaufferies installées par l'intermédiaire de la SCIC</i>	0	3

Autres actions liées

Action III.d liée à	III.a III.b III.c	<ul style="list-style-type: none"> • Émergence de projets • Intégration du bois à chaque nouveau projet • Accompagnement dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage des projets du territoire
---------------------	--	--

Récapitulatif des actions à mettre en oeuvre pour développer une filière bois énergie sur le territoire du Pays du Grand Pau

Objectif de l'action

Suite à un diagnostic précis des différentes forces et faiblesses du territoire du Pays du Grand Pau, 4 axes stratégiques sont préconisés afin d'y développer une filière bois énergie. Ces quatre axes sont :

1. Un opérateur public (SMTD) assurant l'achat du bois, la production et la fourniture de plaquettes
2. Une animation éclairée en lien avec les potentialités du territoire
3. Un soutien technique (AMO) des collectivités de la décision à la réalisation et une mise en relation des porteurs de projets
4. La participation à la dynamique de mobilisation accrue de bois en forêt privée à des prix compétitifs, sans concurrence avec les filières existantes.

À partir de cette trame, 8 actions phares sont proposées et décrites au travers de fiches action. L'ensemble de ces fiches action est synthétisé dans le tableau ci-dessous.

La maîtrise d'ouvrage de ces actions est répartie entre trois structures que sont le Pays du Grand Pau, le CRPF et le SMGP. Le coût global de ces actions pour chaque structure est précisé ci-dessous.

Fiches action

<i>I.a</i>	Accompagnement du SMTD dans l'approvisionnement en bois local de la plateforme bois énergie					
<i>I.b</i>	Accompagnement du SMTD dans l'approvisionnement en plaquettes des chaufferies publiques du territoire					
<i>II.a</i>	Accompagnement dans la mise en place d'une dynamique sylvicole en forêt privée					
<i>II.b</i>	Accompagnement dans l'amélioration des peuplements et de la sylviculture en forêt privée					
<i>III.a</i>	Émergence des projets de chaufferie bois sur le territoire					
<i>III.b</i>	Intégration d'une réflexion sur le bois pour chaque nouveau projet					
<i>III.c</i>	Accompagnement dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage des projets du territoire					
<i>III.d</i>	Création d'une SCIC en charge de l'animation de la filière Bois Énergie sur le territoire du Pays					
Calendrier	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<i>I.a</i>						
<i>I.b</i>						
<i>II.a</i>						
<i>II.b</i>						
<i>III.a</i>						
<i>III.b</i>						
<i>III.c</i>						
<i>III.d</i>						

Indicateurs de réalisation	État actuel	Objectif
<i>Volume annuel de bois énergie récolté sur le territoire (m³/an)</i>	0	30 000
<i>Nombre total de chaufferies en fonctionnement</i>	0	25
<i>Création de la SCIC</i>	Non effectuée	Effectuée
Coût global des actions	Moyens humains	Moyens financiers
Pays du Grand Pau	735 jours.homme (127,5 j.h/an)	25 000 € (hors salaire)
CRPF	1 etp + 100 jours.homme (16,5 j.h/an)	-
SMTD	13 jours.homme (pour le lancement)	-
Total	377 jours.homme/an Soit 2 258 jours.homme	25 000 €